

Image not found or type unknown



## droit des enfants et remariage

Par **lobas**, le **02/02/2009** à **19:50**

Mon ex-mari s'est remarié avec une femme qui avait 3 enfants, après 10 ans de tractation il devient proprio à 100% et là il soumet un document à notre fils de 19 ans mais rien à notre fille de 16 ans, que peut être ce document ???

Par **cepapossib**, le **07/02/2009** à **01:01**

Votre ex mari est devenu "proprio à 100 p 100", mais proprio de quoi?  
Par ailleurs, il me semble que votre fils pourrait, s'il en avait envie, bien sur, vous renseigner quant à la nature du document dont vous faites mention.